

Compte rendu réunion du 25 janvier 2018

Les présents : Alain VERDEAUX (Locmaria Vélo Club), KERHAIGNON Robert (CC Saint Thonan), DUIGOU Serge (MLC Arrée Sports), BLANCHOT Claude (Petite Reine Plourinoise), TUDAL Jean-Luc (CC Porspoder), COLAS Stéphane (Saint Renan Iroise Vélo), FLOCH Bruno (CC Drennec), MADEC Michel (CC Drennec), GERVEZ François (VS Le Folgoët), GUIGOURESE Pierre (PL Jean Le GOUILL / Stade Quilbignonnais), ARZUR Roger (CC Bourg Blanc), PAILLER Fanch (CC Bourg Blanc), CHARRETEUR Jean-Marc (VC Lannilis).

Excusés : GC Kerhuonnais, CC Dinéault.

Le calendrier 2018 des randonnées cyclotouristes

Robert KERHAIGNON fait la présentation de la nouvelle plaquette (tirée à 1000 exemplaires) qui est remise aux clubs présents. La réalisation de cette plaquette suit la démarche suivante :

- Recueil par la commission des informations données par les clubs lors de l'assemblée générale.
- Envoi à tous les clubs d'un brouillon de la plaquette pour vérification.
- Après les retours des remarques ou pas des clubs (aucune remarque cette année) la plaquette est rectifiée ou pas et part au tirage à l'imprimerie.

Dans la plaquette 2018, la randonnée organisée par la SILL n'est pas mentionnée, Un exemplaire rectifié a été distribué aux clubs présents et nous ne manquerons pas à chaque occasion de faire la promotion de la randonnée organisée par la SILL. Cette randonnée (Cyclo et Randonnées Pédestres) se déroulera le dimanche 17 juin à PLOUVIEN (salle des sports) 8h00 : 100 km libre, 8h15 : 80 km libre, 8h30 : 50 km.

Pour la randonnée de l'AC PLABENNEC, les randonnées se dérouleront bien le Dimanche 1^{er} juillet au profit de l'association Charcot 29. Les randonnées se dérouleront le **matin** et non l'après-midi comme indiqué sur la plaquette. 3 randonnées cyclotouristes : 8h00 : 100 km libre, 8h15 : 75 km libre et 8h30 : 40 km loisir. Les Vélos à Assistance Electrique seront autorisés sur le circuit de 40 km. Au programme de cette matinée, 3 circuits de marche 14 km, 9 km et 4 km avec départ à 8h30.

Des plaquettes ont été prises par les clubs présents à la réunion pour à la fois les distribuer auprès de leurs adhérents et aussi dans différents magasins de sport ou de cycles.

D'autre part le comité est preneur de photographies de cyclotouristes en action afin de se doter d'une banque d'images que nous pourrions utiliser lors de nos diverses productions.

Le rassemblement départemental du 1^{er} mai

Il se déroulera comme son nom l'indique le mardi 1^{er} mai (Fête du Travail) à Bourg Blanc. Son organisation est confiée à un collectif composé du CC Bourg Blanc, de la commission Cyclotouriste 29 et du Comité Départemental FSGT. Une réunion de ce collectif est programmée le Vendredi 9 février à 10h00 au comité à Brest. Roger ARZUR et Fanch PAILLER nous donnent déjà quelques informations sur le déroulement. 3 circuits cyclo de 100 km (2 allures), 75 km (2 allures) et 60 km (en 22,5 km/h). 2 circuits de marche seront aussi proposés (10 et 15 km). Les inscriptions comme les repas se feront dans la salle du Temps Libre à Bourg Blanc. La prochaine réunion du collectif abordera les questions liées aux circuits, à la promotion, aux inscriptions, à la restauration et au financement de cette initiative.

18^{ème} TOUR DE BRETAGNE ET RANDONNEES

Le Tour de Bretagne 2018 a déjà fait le plein des inscriptions qui se répartissent de la manière suivante : 83 participants en 22,5 km/h, 126 participants en 25 km/h, 45 participants en 27 km/h et 32 participants en 30 km/h, 23 participants en vélo balade et 112 participantes en randonnées pédestres. Soit un total de 420 personnes encadrées par une équipe de 36 bénévoles. Cette année nous avons mis l'accent sur le travail collectif de l'organisation et toute l'équipe se retrouvera les 12 et 13 avril à ERDEVEN afin de continuer le travail sur les circuits, les ravitaillements, les tâches de chaque collectif. Nous continuons à solliciter les clubs sur 2 points particuliers (la mise à disposition de véhicules et un soutien pour le fléchage des circuits).

Nous attendrons l'après Tour de Bretagne pour mettre en débat la future édition qui devrait se dérouler en 2020 sous la forme actuelle mais avec la moitié moins de participants (faute d'hébergement assez grands) ou bien pourquoi pas sous la forme d'un rassemblement fédéral. Il serait souhaitable de mettre en place un collectif pour réfléchir sur un nouveau projet. Avant tout nous devons rester concentrés sur la réussite de cette 18^{ème} édition du Tour de Bretagne.

5^{ème} Rassemblement Fédéral Cyclotouriste et randonnée pédestre.

Il se déroulera du 24 au 30 juin 2018 à VERS dans le département du LOT. L'organisation est confiée à la commission cyclotouriste du comité FSGT de la Haute Garonne. Les distances journalières seront de 100 à 140 km. Le coût de participation sur place est de 450 €. La commission Cyclotouriste du Comité 29 avait envisagé d'organiser un déplacement collectif (comme en Alsace). Le coût d'un car 4600 € et le peu de réactions des participants potentiels nous a incité à laisser chaque club, chaque personne s'organiser individuellement ou par club. L'entraide peut aussi s'opérer entre les clubs ou entre les individuels. La commission peut jouer un rôle de mise en relation si nous disposons d'informations de la part des participants inscrits. 5 participants du CC Bourg Blanc, 13 participants de Locmaria (il reste 2 places dans leur minibus), 2 randonneuses du comité 29.

La réglementation

Nous n'avions plus besoin de faire de déclaration pour les randonnées, mais l'arrêté du 9 août 2017 revient en arrière. Il faut faire une déclaration, un mois avant la randonnée, quand il y aura plus de 100 participants au total. Ceci sans prendre en compte le fait que l'organisateur impose des groupes de 20 cyclotouristes au maximum par groupe. Par contre s'il y a moins de 100 participants il n'y a aucune déclaration à faire. Dans le cas d'une obligation de demande il faut utiliser le CERFA 15 826 01. Un exemplaire est joint à ce compte rendu.

Les cotisations des clubs auprès de la commission

Les cotisations qui servent au fonctionnement de la commission sont fixées en fonction du nombre de licenciés par clubs. Les cotisations pour 2018 sont :

Nombre de licenciés	Cotisation	Nombre de licenciés	Cotisation
10	10 €	30 à 39	35 €
10 à 19	15 €	40 à 49	45 €
20 à 29	25 €	+ 50	55 €

SD, le 26 janvier 2018.